

ARRETE PORTANT OUVERTURE D'UN RECRUTEMENT SANS CONCOURS DE 2 AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES A LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

SESSION 2022

2022-8575/DPT/DRH

Le Président du Conseil Départemental des Vosges,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le tableau des effectifs de l'établissement ;

Vu le recensement des besoins au sein de l'établissement ;

Considérant l'avis d'ouverture du recrutement sans concours d'agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) sur le site de l'Agence Régionale de Santé en date du 26 août 2022, en vue de pourvoir 2 postes.

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services ;

Décide,

<u>Article 1^{er}</u>: Un recrutement sans concours est ouvert en vue de pourvoir **2 postes vacant**s d'agents des services hospitaliers qualifiés à la Maison de l'Enfance et de la Famille.

Article 2 : Peuvent être inscrits sur cette liste les candidats sans conditions de titres ou de diplômes, respectant les conditions prévues aux articles L 312-1 et suivants du CGFP.

A l'appui de la demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de motivation précisant le poste visé établi sur papier libre ;
- 2) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 3) Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité justificative de leur état civil et de la nationalité française, à savoir l'une des pièces suivantes : une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- 4) Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3).

Ces documents doivent être adressés par courrier postal uniquement, avant le 26 octobre 2022, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges Direction des Ressources Humaines 8, rue de la préfecture 88000 EPINAL

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé.

L'inscription à l'entretien ne sera effective qu'après réception dans les délais impartis de ceux-ci. **Tout** dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

<u>Article 3</u>: La composition du jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur qui sera publié au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental des Vosges et transmis à Monsieur le Préfet des Vosges et Monsieur le Directeur de l' l'Agence Régionale de Santé des Vosges.

<u>Article 4</u>: La date du jury est fixée au dernier trimestre 2022, à la Direction des Ressources Humaines – 14 rue de la Préfecture – 88000 EPINAL. La date définitive de ce jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

<u>Article 5</u>: Monsieur le Président du Conseil Départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY (5 Place de la Carrière – 54000 NANCY) dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <u>www.telerecours.fr.</u>

<u>Article 6</u>: Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet des Vosges,
- transmis à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est,
- publié au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental des Vosges.

ÉPINAL, le 26 août 2022

Le Président du Conseil Départemental,

Pour le Président du Conseil Départemental, et par délégation Le Directeur des Ressources Humaines

Lilian MARCHAL



Pôle Développement des Solidarités

AUXILIAIRE EDUCATIF (H/F)

DRH

FICHE DE POSTE

Numéro de poste : FEG/005

Direction:

Direction de l'Enfance et de la Famille - DEF

Service : Maison de l'Enfance et de la Famille – MEF

CHRYSALIDES – Service d'internat accueillant des enfants âgés de 6 à 12 ans

Localisation: Remirement

Catégorie: C

Filière:

Soignante

Corps:

Agent de service hospitalier qualifié

Grade:

Agent de service hospitalier de classe supérieure

MISSION

Dans le cadre de la protection de l'enfance, accueillir, accompagner, observer, évaluer et orienter des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Exercer une fonction d'éducation, de médiation, de prévention, d'animation dans une prise en charge personnalisée et collective au sein d'un service d'internat.

Accompagner les parents rencontrant des difficultés dans la prise en charge de leurs enfants.

ACTIVITES

Activités principales :

- Mettre en œuvre le projet de service
- Assurer auprès des enfants, une prise en charge éducative, médicale et psychoaffective au quotidien
- Concevoir, organiser et animer des ateliers, activités éducatives et des sorties collectives
- Dépister les potentiels, difficultés et retards d'apprentissage de l'enfant
- Développer des projets éducatifs et organiser des camps éducatifs
- Représenter le service auprès des différents partenaires en respectant un cadre éthique et déontologique et en véhiculant les valeurs institutionnelles
- Rencontrer régulièrement des enfants confiés et/ou des parents dans le cadre d'entretiens ou d'activités partagées
- Participer à l'évaluation des situations et à l'élaboration du projet pour l'enfant et au projet individuel
- Rendre compte régulièrement au chef de service
- Rédiger des rapports sur le quotidien de l'enfant à destination de l'équipe pluridisciplinaire et partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Assurer la traçabilité dans le suivi des enfants (écrits éducatifs...)
- Assurer le transport des enfants

Activités spécifiques :

- Permettre à l'unité de vie de s'ouvrir sur l'extérieur par la mise en place de partenariats et en menant des actions de prévention
- Etre force de propositions dans la mise en place de projets éducatifs, culturels...
- S'investir dans la réflexion et l'écriture des différents écrits obligatoires (projet de service, règlement de fonctionnement...)
- Accueillir et accompagner les stagiaires

DIPLOMES/QUALIFICATIONS NECESSAIRES

 Expériences souhaitées : auprès d'enfants, champ du handicap et du soin socioéducatif

LEGENDE DES NIVEAUX DE COMPETENCES 1 : Niveau de base du domaine

- ⇒ connaître
- 2 : Niveau de professionnalisme ⇒ comprendre, être opérationnel
- 3 : Niveau de maîtrise ou d'expertise
- ⇒ pratiquer, diagnostiquer, proposer des actions...
- 4 : Niveau d'analyse ou de stratégie
- ⇒ faire évoluer, enseigner, gérer des situations complexes

	COMPETENCES REQUISES			NIVEAUX			
	SAVOIR	4	2	3	4		
•	Loi de la protection de l'enfance						
•	Connaissance des dispositifs et de l'aide sociale à l'enfance						
•	Méthodes d'observation, de recueil, d'analyse et de traitement des informations						
•	Techniques de communication et de négociation						
•	Méthodologie de projet						
•	Méthodes et références éducatives innovantes			⊠			
	SAVOIR FAIRE	1	2	3	4		
•	Orienter vers les interlocuteurs compétents et les réseaux d'entraide			×			
•	Conduire des entretiens d'aide						
•	Rédiger des écrits professionnels			⊠			
•	Utiliser les outils informatiques						
•	Réagir avec pertinence aux situations difficiles et d'urgences puis gérer les suites						
•	Animer la vie quotidienne, réguler les interactions				⊠		
•	Organiser son temps et être polyvalent dans les tâches						
•	Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec des acteurs multiples						
•	Prendre la parole en réunion et argumenter sur des projets éducatifs						
•	Restaurer, entretenir et stimuler les capacités affectives, intellectuelles, sociales et physiques des enfants				\boxtimes		
•	Gérer les conflits						
SAVOIR ETRE							
	 Respect absolu du secret professionnel, Discrétion Sens du service public Loyauté Esprit d'équipe Disponibilité Empathie et aptitude à la prise de recul et à l'anticipation Diplomatie 						

- Patience et écoute
- Autonomie
- Initiative et réactivité
- Maîtrise de soi
- Sens des responsabilités

CONDITIONS DE TRAVAIL						
TEMPS DE TRAVAIL						
Disponibilité horaire importante : ☒ OUI . ☐NON	0					
Modalités particulières de temps de travail ☐ Astreintes ☐ Horaires décalées ☐ Travail le week end	□Travail de nuit					
CARACTERISTIQUES RELATIONNELLES						
☑ Travail seul ☑ Travail en équipe ☑	Travail au contact du public					
DEPLACEMENTS						
● Déplacements : □ Occasionnel ☐ Intermittent ☑ Fréquent	Permanent					
Permis de conduire : 🗌 A 🔯 B 🗍C 🗍D 🗍 EB 🗍EC	C □ED					
AUTORISATIONS - HABILITATIONS						
Si oui, lesquelles : autorisations Microtracteur tondeuse						
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDU	IE) (E					
EQUITEMENTS DE PROTECTION INDIVIDI	JELLE					
☐ OUI ☑NON Si oui, lesquels :						
☐ lunettes ☐ casque ☐ protections ☐ masque ☐ gants ☐ Vêtements de protection de soudure	☐masques ☐ harnais ☐chaussures,					
Exigences liees au poste						
Respect des consignes de sécurité, d'incendie, des formations techniques obligatoires et des normes qualité						
PERSONNE A CONTACTER POUR INFORMATION COMPLEMENTAIRE	DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE					
BRIOT Amandine – Chargé du recrutement et de la formation						
2 : 03 29 38 52 48	26 octobre 2022					
ூ : emploi@vosges.fr						



DRH FICHE DE POSTE

Pôle Développement des Solidarités

Numéro de poste : FEG/095

Direction:

Direction de l'Enfance et de la Famille - DEF

Service : Maison de l'Enfance et de la Famille – MEF

HEBE – Service d'internat accueillant des adolescentes de 14 à 18 ans

Localisation: Remirement

Catégorie : C

Filière:

Soignante

Corps:

Agent de service hospitalier qualifié

Grade:

Agent de service hospitalier de classe normale

AUXILIAIRE EDUCATIF (H/F)

MISSION

Dans le cadre de la protection de l'enfance, accueillir, accompagner, observer, évaluer et orienter des adolescentes âgées de 14 à 18 ans.

Exercer une fonction d'éducation, de médiation, de prévention, d'animation dans une prise en charge personnalisée et collective au sein d'un service d'internat.

Accompagner les parents rencontrant des difficultés dans la prise en charge de leurs enfants.

ACTIVITES

Activités principales :

- Mettre en œuvre le projet de service
- Assurer auprès des enfants, une prise en charge éducative, médicale et psychoaffective au quotidien
- Concevoir, organiser et animer des ateliers, activités éducatives et des sorties collectives
- Dépister les potentiels, difficultés et retards d'apprentissage de l'enfant
- Développer des projets éducatifs et organiser des camps éducatifs
- Représenter le service auprès des différents partenaires en respectant un cadre éthique et déontologique et en véhiculant les valeurs institutionnelles
- Rencontrer régulièrement des enfants confiés et/ou des parents dans le cadre d'entretiens ou d'activités partagées
- Participer à l'évaluation des situations et à l'élaboration du projet pour l'enfant et au projet individuel
- Rendre compte régulièrement au chef de service
- Rédiger des rapports sur le quotidien de l'enfant à destination de l'équipe pluridisciplinaire et partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Assurer la traçabilité dans le suivi des enfants (écrits éducatifs...)
- Assurer le transport des enfants

Activités spécifiques :

- Permettre à l'unité de vie de s'ouvrir sur l'extérieur par la mise en place de partenariats et en menant des actions de prévention
- Etre force de propositions dans la mise en place de projets éducatifs, culturels...
- S'investir dans la réflexion et l'écriture des différents écrits obligatoires (projet de service, règlement de fonctionnement...)
- Accueillir et accompagner les stagiaires

DIPLOMES/QUALIFICATIONS NECESSAIRES

 Expériences souhaitées : auprès d'enfants, champ du handicap et du soin socioéducatif

LEGENDE DES NIVEAUX DE COMPETENCES
1 : Niveau de base du domaine ⇒ connaître
2 : Niveau de professionnalism ⇒ comprendre, être opérationnel
3 : Niveau de maîtrise ou d'expertise ⇒ pratiquer, diagnostiquer, proposer des actions
4 : Niveau d'analyse ou de stratégie
⇒ faire évoluer, enseigner, gérer des situations complexes

	COMPETENCES REQUISES			NIVEAUX			
	SAVOIR	1	2	3	4		
•	Loi de la protection de l'enfance						
	Connaissance des dispositifs et de l'aide sociale à l'enfance						
•	Méthodes d'observation, de recueil, d'analyse et de traitement des informations						
•	Techniques de communication et de négociation						
	Méthodologie de projet		⊠				
•	Méthodes et références éducatives innovantes						
	SAVOIR FAIRE	1	2	3	4		
•	Orienter vers les interlocuteurs compétents et les réseaux d'entraide						
•	Conduire des entretiens d'aide						
•	Rédiger des écrits professionnels			⊠			
•	Utiliser les outils informatiques						
•	Réagir avec pertinence aux situations difficiles et d'urgences puis gérer les suites						
•	Animer la vie quotidienne, réguler les interactions						
•	Organiser son temps et être polyvalent dans les tâches						
•	Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec des acteurs multiples						
•	Prendre la parole en réunion et argumenter sur des projets éducatifs						
•	Restaurer, entretenir et stimuler les capacités affectives, intellectuelles, sociales et physiques des enfants						
•	Gérer les conflits						
SAVOIR ETRE							
 Respect absolu du secret professionnel, Discrétion Sens du service public Loyauté Esprit d'équipe Disponibilité Empathie et aptitude à la prise de recul et à l'anticipation Diplomatie Patience et écoute Autonomie Initiative et réactivité Maîtrise de soi Sens des responsabilités 							

CONDITIONS DE TRAVAIL						
TEMPS DE TRAVAIL						
● Disponibilité horaire importante : ☑ OUI □NON						
Modalités particulières de temps de travail ☐ Astreintes ☐ Horaires décalées ☐ Travail le week end	∏Travail de nuit					
CARACTERISTIQUES RELATIONNELLES						
	Travail au contact du public					
DEPLACEMENTS						
● Déplacements : ☐ Occasionnel ☐ Intermittent ☑ Fréquent	Permanent					
Permis de conduire : ☐ A B ☐ C ☐ D ☐ EB ☐ EC	C DED					
AUTORISATIONS - HABILITATIONS						
OUI NON Si oui, lesquelles : autorisations ☐ Microtracteur tondeuse ☐ Tondeuse 4x4 « Reform » ☐ Balayeuse aspiratrice ☐ Tracteur faucheur ☐ Engin de chargement < 4,5 T ☐ Engin de chargement > 4,5 T ☐ Mini-Pelle jusqu'à 6T, ☐ Tractopelle, ☐ Cylindre à conducteur porté < 2,5T, ☐ Compacteur > 2,5 T, ☐ Chariot élévateur de chantier, ☐ Engins de viabilité hivernale, ☐ Grue auxiliaire de levage, ☐ Chariot élévateur, nacelle Habilitations : ☐ électricien ☐ Non électricien						
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDI	JELLE					
☐ OUI ⊠NON Si oui, lesquels :	,					
☐ Iunettes ☐ casque ☐ protections ☐ masque ☐ gants ☐ Vêtements						
☐ Iunettes ☐ casque ☐ protections ☐ masque ☐ gants ☐ Vêtements de protection de soudure	☐masques ☐ harnais ☐chaussures,					
EXIGENCES LIEES AU POSTE						
Respect des consignes de sécurité, d'incendie, des formations techniques obligatoires et des normes qualité						
PERSONNE A CONTACTER POUR INFORMATION COMPLEMENTAIRE	DATE LIMITÉ DE DEPOT DE CANDIDATURE					
BRIOT Amandine – Chargé du recrutement et de la formation 1. 03 29 38 52 48 1. emploi@vosges.fr	26 octobre 2022					